

N° 0233 du 16 au 21 Novembre 2016- Prix : 250 F CFA

SPORT/ COMPTES DE LA PARTICIPATION DU TOGO A LA CAN 2013 : P.2

L'ATC appelle Faure Gnassingbé au secours



Agouta Aladjou, Secrétaire général de l'ATC



Le Président Faure Gnassingbé

POLITIQUE / STATUT DE L'OPPOSITION :



Jean-Pierre Fabre

LES AVANTAGES, PRIVILÈGES ET OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

P.3

DÉVELOPPEMENT / BANQUE :

La BANK OF AFRICA -Togo récompense ses clients P.3



Le tirage au sort au siège de la BOA-Togo

FOCUS :

LE FNFI EN SEPT (07) TABLEAUX



Mme Victoire Tomegah-Dogbé,
ministre du Développement à la base P.6

ECONOMIE/ COMMERCE :

Hausse de 33,7% de la vente des produits pétroliers au 2ème trimestre 2016 P.4

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tél: 22 20 05 53

Météo

Mercredi 16 Novembre 2016

Matin:

Temps brumeux
26°C

Après-midi:

Temps brumeux
33°C

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

N° VERT
8280

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

N° VERT
8201

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

18 Nov. 5 Déc. 2016
Foire Internationale de LOME
Foire de toutes les opportunités

SICOBÉ

SALON
INTERNATIONAL
DES COSMÉTIQUES
ET DE LA BEAUTÉ DE LOME
SICOBÉ-LOME



CETEF-LOME
Tél: +228 90 31 76 37 / 90 17 77 55 / Site web: www.cetef.tg / E-mail: ceteflome@cetef.tg

EDITO
Voyager pour découvrir

S'IL EST un exercice fastidieux qui permet à l'Homme de s'ouvrir sur le monde, de se faire et se parfaire, de découvrir autre chose que des ingrédients de son milieu naturel, c'est bien le voyage.

Voyager c'est s'ouvrir au monde, aux choses existentielles nouvelles. Voyager, c'est quitter son milieu immédiat et aller vers

Voyager, c'est se questionner, se laisser découvrir soi-même. Voyager c'est explorer ses propres limites et faire ce travail sur soi.

En s'ouvrant au monde, on se connaît mieux. Les forces et les faiblesses, les qualités et les défauts se laissent découvrir aisément, sans difficultés.

Nous devons en notre qualité d'être pensant, changeant et mouvant nous remettre continuellement en cause. Nous devons chercher à nous améliorer. Et pour ce faire, seul ce voyage qui demeure cet exercice d'ouverture sur d'autres horizons, nous donne la clé, l'opportunité de nous améliorer en apprenant d'autrui, des autres cultures, d'autres manières d'agir et de réagir.

Crédo TETTEH

La campagne de vulgarisation du nouveau statut de la fonction publique officiellement lancée à Lomé

LE GOUVERNEMENT togolais s'est doté depuis le 20 janvier 2013 d'un nouveau statut général de la fonction publique qui vient combler les lacunes du cadre juridique existant et adapter les textes aux nouvelles exigences. Pour mettre tous les acteurs impliqués au parfum de ce nouveau cadre juridique, le ministère de la Fonction publique, du travail et de la réforme administrative a mis en branle une campagne de vulgarisation à travers les tournées et atelier de sensibilisation et d'information.



Gilbert Bawara, ministre de la Fonction publique

Le ton de cette campagne a été donné au cours d'un atelier organisé ce lundi 14 novembre 2016 à Lomé, a constaté l'Agence de presse Afreepress. Ouverte par le Directeur de cabinet du ministère en la charge de la fonction publique, Kossi Kasségnin Donko, représentant son ministre, la rencontre prendra fin le 16 novembre prochain.

Son objectif est d'informer et sensibiliser les agents publics sur le contenu du nouveau statut général de la fonction publique, notamment le système d'évaluation et les nouvelles règles régissant les différentes positions, entre autres, les activités de l'agent, le congé de formation, la disponibilité, le détachement, la suspension, le congé maladie et le congé administratif.

Le diagnostic fait lors des états généraux de l'administration publique, suite à la crise socio-politique qu'a connue notre pays le Togo, a révélé que nos textes sont dépassés et inadaptés aux nouvelles exigences d'une administration de développement. Certains organes de gestion de la fonction publique bien que prévus et organisés par un texte spécifique, ne permettaient pas une meilleure gestion des ressources humaines. Aujourd'hui, notre administration dispose d'un nouveau cadre juridique à travers la loi N° 2013-002 du 21 janvier 2013, portant statut général de la fonction publique togolaise et son décret d'application, a déclaré Kossi Kasségnin Donko.

Ce nouveau dispositif juridique, a-t-il poursuivi, n'est pas une panacée de tous les problèmes que connaît l'administration, mais constitue un pas vers l'amélioration.

A travers cette campagne de vulgarisation, il s'agit pour nous de faciliter l'application effective du nouveau statut général de la fonction publique, en permettant à tous les acteurs concernés d'échanger sur le contenu et avoir la même compréhension des nouvelles dispositions statutaires, a-

t-il ajouté. La rencontre est destinée également à rappeler aux participants, qui sont les acteurs de la fonction publique, les règles de déontologie, les principes et les valeurs du service public, les sanctions et la procédure disciplinaire requise.

Certains comportements déviants ne doivent plus être acceptés, car, désormais il s'agira pour chaque responsa-

ble de service d'examiner de très près, tout comportement préjudiciable au bon fonctionnement du service et de sanctionner à la lumière des éléments objectifs d'appréciation et conformément aux règles en vigueur. C'est pourquoi au cours de cette activité de sensibilisation, un accent particulier sera mis sur les règles d'éthique et de déontologie ainsi que la procédure disciplinaire à suivre en cas de manquement, a martelé le représentant du ministre de la fonction publique.

Par ailleurs, les innovations apportées à ce nouveau cadre juridique méritent d'être mises en exergue notamment la révision de l'âge limite d'accès à la fonction publique qui passe de 35 à 40 ans, la création d'une nouvelle catégorie pour prendre en compte les préoccupations de classement des brevets de technicien supé-

rieur (Bts). Le cadre prévoit également l'instauration d'un nouveau système d'évaluation des agents basé sur le mérite et l'excellence, la révision des conditions de mise en position de stage de formation, la révision de la grille indiciaire ainsi que l'institution d'un nouveau régime des contractuels fondé sur la fonction publique d'emploi.

Pour rappel, le nouveau statut de la fonction publique comporte 262 articles et des dispositions qui renvoient aux textes d'application. Il fera également objet de vulgarisation à Dapaong, Kara, Sokodé, Atakpamé et Tsévié du 21 au 30 novembre 2016.

A la fin de la cérémonie d'ouverture, une remise symbolique des exemplaires du statut a été faite aux responsables de la fonction publique ainsi qu'aux médias.

SPORT/ COMPTES DE LA PARTICIPATION DU TOGO A LA CAN 2013 :

L'ATC appelle Faure Gnassingbé au secours

LES EPERVIERS se préparent ardemment pour une nouvelle participation à une coupe d'Afrique des nations. Contrairement aux années passées où une ferveur nationale accompagnait l'équipe nationale, la nouvelle campagne ne semble pas bénéficier de cet élan. Les conséquences des imbroglis ayant accompagné la dernière participation du Togo à la CAN 2013 sont à la base de ce désamour et de ce désintérêt autour des Eperviers, les comptes de la campagne 2013 n'ayant toujours pas été faits malgré les assurances du gouvernement.



Agouta Aladjou, SG de l'ATC

L'Association Togolaise des Consommateurs(ATC) qui a eu des prises de bec avec quelques structures qui ont surfacturé des services dans la cadre du soutien aux Eperviers, et qui ne cessait de demander la publication des comptes promis par les autorités, en appelle désormais au Président de la République.

Dans un courrier qui est adressé au Chef de l'Etat, l'ATC rappelle que c'est par un décret présidentiel du 11 Décembre 2012, et sur son instruction que dans le cadre des préparatifs de la participation des éperviers à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2013, trois comités ont été créés dont le Comité ad hoc de supervision, le comité d'organisation et le comité pour la mobilisation des fonds.

A l'époque, diverses actions de marketing avaient demandé aux Togolais de contribuer à la mobilisation des fonds afin de doter l'équipe nationale de moyens suffisants pour sa participation à la CAN 2013, a dit Agouta Aladjou, le secrétaire général de l'ATC.

Pour cela, des cotisations, dons,

actions de sponsoring, prélèvements sur les coûts de certains services et produits de consommation ont été enclenchés à l'endroit de la population, indique l'Association des Consommateurs qui rappelle d'ailleurs que les différentes commissions mises en place par le Gouvernement étaient supervisées par Monsieur le Premier Ministre en personne. " Ce qui constituait pour les togolais un gage sérieux de crédibilité", a estimé Agouta Aladjou.

C'est ainsi que le Premier Ministre d'alors avait déclaré qu'un compte rendu moral et financier serait fait fidèlement à la population après cette CAN, écrit l'ATC dans sa lettre au Président de la République.

C'est aussi dans cet esprit que deux cabinets ont été commis pour certifier l'exactitude des rapports avant leur publication, rappelle l'ATC qui déplore le fait que plus de trois ans plus tard, rien n'a été fait dans ce sens malgré les multiples interpellations des uns et des autres pour que les comptes sur la participation des Eperviers à la Coupe d'Afrique des Nations 2013 soient établis.

A ce jour, il est inexplicable voire incompréhensible pour les Togolais

qu'un mutisme total soit entretenu sur cette affaire par certaines personnalités ayant géré le dossier", affirme Agouta Aladjou. Il ajoute : " Cette léthargie des Autorités a amené l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) à adresser un courrier en Janvier 2016 au Premier Ministre afin que celui-ci instruisse les structures concernées pour ce compte rendu des fonds de la CAN 2013. Malheureusement, c'est le statut quo et ceci à la veille d'une nouvelle participation des Eperviers à la plus prestigieuse des compétitions sportives africaines".

La ferme volonté du Gouvernement à œuvrer pour la pratique d'une bonne gouvernance et d'une gestion transparente de la chose publique doit se traduire dans les faits afin que les comptes de la gestion des fonds mobilisés pour la CAN 2013 soient faits une fois pour toute aux Togolais, écrit ATC au Président de la République.

Nous insistons que ces comptes soient faits avant que les Eperviers aillent à la CAN du Gabon. On ne peut pas accepter qu'on appelle les Togolais à contribuer alors que les premiers comptes ne sont pas faits, c'est une obligation morale ou question éthique pour le gouvernement", affirme Agouta Aladjou.

Face à cette situation embarrassante et au moment où la mobilisation doit être plus que forte autour de l'équipe nationale pour sa prochaine participation à la CAN 2017, l'ATC sollicite l'implication personnelle du Chef de l'Etat, pour la résolution définitive de ce dossier. " Les populations Togolaises lui en seront une fois encore reconnaissantes", dit ATC.

Koudjoukabal

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations #
Récupéré
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Jacques Komi SOLETE
Crédo TETTEH
Ekoué SATCHIVI
Dodo ABALO
Dezy HUTCHNER
B. Oguki ATAKPA
Ali SAMBA
Koudjoukabal
René Beaugars
Infographie : JPB
Crédit photos : Kékéré Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution : Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux.
Prochaine parution
le mardi 22 Novembre 2016

SITES WEB UTILES

- www.sogesti.net
Création de site web -
Formations-Sage
- www.togomac.com
Centre Apple
Vente-Services-Formations
- Togoarchive.com
Externalisation des archives
Gestion électronique des documents
- www.rapidehosing.com
Hébergement web bon prix
Hébergement zimbra-alfresco-odoo
- www.emploitogo.com
Emplois-CV-Formations
- www.togoannonce.com
Vente-Achat-Location
Immobilier-Véhicules..

TOGO EXPRESS

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11
Fax : +228 22 26 06 02
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08
Email : togoexpress07@yahoo.fr

POLITIQUE / STATUT DE L'OPPOSITION : LES AVANTAGES, PRIVILEGES ET OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

LE 25 janvier 2016, le Président de la République a pris un **DECRET N°2016-008/PR** définissant les modalités d'application de la loi n° 2013-015 du 13 juin 2013 portant statut de l'opposition.

Ce décret, en son Article **PREMIER**, détermine les droits, avantages et privilèges ainsi que les obligations du chef de file de l'opposition. C'est dire que Monsieur Jean Pierre FABRE en sa qualité actuelle de chef de file de l'Opposition a des avantages mais aussi des obligations dûs à son rang de président d'institution de la République.

Précisons qu'au sens du présent Décret, en son Article 2, l'opposition s'entend de l'opposition parlementaire.

" Est considéré comme parti ou regroupement de partis politiques de l'opposition conformément à l'article 2 de la loi portant statut de l'opposition, tout parti ou regroupement de partis politiques légalement constitués, disposant d'un ou de plusieurs députés à l'Assemblée Nationale et ayant remis au bureau de celle-ci une déclaration écrite indiquant son appartenance à l'opposition.

L'opposition comprend également les députés siégeant à l'Assemblée nationale, n'appartenant à aucun parti ou regroupement de partis politiques et qui ont remis au bureau de celle-ci une déclaration indiquant leur appartenance à l'opposition "



Jean-Pierre Fabre, Chef de file de l'opposition

DE LA QUALITE DU CHEF DE L'OPPOSITION

Nous référant à l'Article 3, le chef de l'opposition est le premier responsable du parti ayant obtenu le plus grand nombre de députés aux dernières élections législatives.

Lorsque plusieurs groupes forment l'opposition, c'est le chef du groupe numériquement le plus important de l'opposition qui a la qualité de chef de file de l'opposition. Le chef de file de l'opposition n'est pas nécessairement membre du parlement.

DES AVANTAGES DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

" Le chef de file de l'opposition

jouit des droits spécifiques reconnus par les lois et règlements pour toute la durée de la législature, sous réserve des cas prévus à l'article 25 de la loi portant statut de l'opposition " précise l'Article 4.

Et à l'Article 5 d'être formel : " Le chef de file de l'opposition a rang de président d'institution conformément aux règles de protocole d'Etat. A ce titre, il bénéficie de :

- une indemnité mensuelle de deux millions (2 000 000) de francs CFA;
- un véhicule de fonction;
- un chauffeur;
- un garde-corps;
- un chargé de mission;
- un secrétaire particulier;
- une assistance de la part des missions diplomatiques togolaises à l'étranger, lors de ses déplacements. Le personnel visé ci-dessus

est mis à la disposition du chef de file de l'opposition par le gouvernement".

DES OBLIGATIONS DU CHEF DE FILE DE L'OPPOSITION

L'Article 6 du Décret N°2016-008 du 25 janvier 2016 stipule que " le chef de file de l'opposition veille à la préservation des intérêts supérieurs de la nation dans l'expression publique et les actions des partis et regroupements de partis de l'opposition ".

Le chef de file de l'opposition prend part aux manifestations publiques officielles pour lesquelles il reçoit une invitation du gouvernement (Article 7).

Le chef de file de l'opposition est tenu d'informer le ministre chargé de l'administration territoriale de tout déplacement hors du territoire national (Article 8).

En cas de manquement à ses obligations, le ministre chargé de l'administration territoriale adresse une mise en demeure au chef de file de l'opposition. En cas de persistance malgré des mises en demeure répétées, le ministre chargé de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales fait suspendre l'octroi des avantages et privilèges attachés à la qualité de chef de file de l'opposition (Article 9).

Crédo TETTEH

DEVELOPPEMENT/BANQUE :

La BANK OF AFRICA -Togo récompense ses clients

DANS LE cadre de sa campagne " TOUS A LA BOA ", la direction générale de la Bank Of Africa (Togo) a procédé hier mardi dans les locaux de son Agence principale au tirage au sort des gagnants de son jeu. Un simple exercice qui permet de fidéliser les clients titulaires de comptes chèques, épargne toutes catégories confondues, anciens comme nouveaux.

Avec cette exigence, sont éligibles aux tirages au sort, tous les anciens clients détenteurs d'un compte chèque et/ou épargne qui feront accroître le solde de leur compte d'au moins 3.000.000 FCFA et qui le maintiendront au moins à ce niveau jusqu'au jour des tirages des lots gagnants.

Aussi sont également concernés tous les clients qui ouvriront un nouveau compte chèque, et/ou un compte épargne et l'approvisionneront pour atteindre un solde minimum de 3.000.000 FCFA à la fin de la campagne et qui le maintiendront jusqu'au jour des tirages.

Précisons que selon le règlement complet du Jeu " Tous à la BOA " 2016 en son article 2 alinéa dernier, le personnel de la Banque n'est pas autorisé à participer au jeu. Pour le compte de ce premier tirage, dont la cérémonie de remise des lots est prévue pour le vendredi 18 novembre prochain,

cinq (05) Téléphones portables et une Télévision ont été les gains du jour sous la supervision de l'Huissier de Justice Me AGBOBLI-ATAYI Ayi, du représentant de la LONATO, Monsieur AMEDOME D. Kokouvi et en présence du Directeur Réseau de la BOA-Togo, Monsieur BAMBARA Emmanuel, de la responsable Communication de la BOA-Togo Madame HUNLEDE Nadine.

Rappelons que la BANK OF AFRICA au Togo (BOA-TOGO) est une Société anonyme au capital de 10 milliards de FCFA ayant son siège social à Lomé et régulièrement enregistré au Registre du Commerce.

LA BOA-TOGO, membre du Groupe BMCE BANK met à la disposition de ses clients toute une variété de produits pour leur épanouissement et le développement de leurs activités à l'instar du " pack Fonxionaria ", " Sesame+ " et " Prêt Ma Maison ". Le tout à des conditions assez accessibles tenant compte des réalités et difficultés du marché.

Crédo TETTEH

LES NUMEROS DE COMPTES GAGNANTS AU PREMIER TIRAGE DU 14 NOVEMBRE 2016

TELEPHONE PORTABLE	100 716 00 41
	180 281 00 24
	181 125 00 00
	181 263 00 41
TELEVISION ECRAN PLAT	121 593 00 21
	120 080 00 99



Une vue du tirage au sort



L'huissier de Justice Me Agboblí-Atayi Ayi, lors du tirage



Le Directeur Réseau de la BOA-Togo, M. Bambara Emmanuel, au micro des reporters

Zozo

LE PNUD APPUIE LE HCRRUN AVEC D'IMPORTANTES MATÉRIELS INFORMATIQUES

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo a fait un don de matériels informatiques d'une valeur de 36.000 dollars US, soit un peu plus de 21 millions de francs CFA, au Haut commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN).

La remise de don a donné lieu mardi dernier à Lomé, à une cérémonie entre la Représentante résidente de l'Institution onusienne au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye et la présidente du HCRRUN, Mme Awa Nana-Daboya.

Ce don est composé d'ordinateurs portables, d'imprimantes Laser, de copieurs, d'un vidéo projecteur, d'un écran de projection et d'onduleurs. Ce don entre dans le cadre du partenariat d'appui à la mission du HCRRUN par le PNUD-Togo, conformément au mémorandum d'accord signé en octobre 2015 entre les deux (2) institutions.

" Ce don se situe dans le cadre de la coopération entre le PNUD et le HCRRUN. Depuis la mise en place de cette institution, nous avons très vite trouvé les voies et moyens d'accompagner le HCRRUN dans sa mission. C'est une mission lourde et noble qui demande beaucoup de ressources de tous ordres notamment ressources humaines, financières, logistiques pour mener une mission dont tout le monde au Togo comprend l'importance et la complexité ", a laissé entendre Mme Lo N'Diaye.

" Aujourd'hui, c'est du matériel informatique mais au-delà de ces moyens matériels, nous sommes en situation d'accompagner effectivement le HCRRUN dans sa mission de mise en œuvre des recommandations de la CVJR mais en même temps dans son travail fondamental de consolidation de réformes et de paix ", a-t-elle ajouté...

Source: © Afreepress

UNE POLITIQUE AFRICAINE RÉSO-LUMENT PRO-ACTIVE

Premier président noir des Etats-Unis, Barack Obama n'a jamais vraiment développé une politique africaine digne de ce nom. L'aide globale en faveur du continent n'a pas connu une hausse significative. Exceptés quelques voyages sur place, rien n'a vraiment changé pendant ses deux mandats concernant la politique américaine à l'égard de l'Afrique.

Son successeur, Donald Trump, sans expérience politique, sans réelle connaissance de la diplomatie et encore moins des réalités africaines, fera-t-il mieux ? Pas impossible. C'est en tout cas que laissent entendre ses conseillers quelques jours après son élection.

Walid Fares, est l'un des experts diplomatiques du magnat de l'immobilier. Ce Libanais d'origine, spécialiste du Moyen Orient, a contribué à élaborer le programme de politique étrangère de Donald Trump.

Les Etats-Unis entendent être plus présents en Afrique, notamment en incitant le secteur privé à y investir. Si le montant de l'aide publique ne sera pas rogné, l'entourage du vainqueur à la présidentielle veut avant tout encourager l'entrepreneuriat et les partenariats public-privé (PPP).

Nous devons passer d'une relation d'assistantat à une relation de business, explique M. Fares. " Le potentiel économique de l'Afrique est formidable; il est temps que les Etats-Unis le saisisse ". L'équipe Trump s'engage en même temps à poursuivre l'assistance en matière de santé, de libre échange (AGOA) et d'appui aux Etats africains ayant réalisé d'importants progrès dans la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption, via le programme MCC, notamment.

Source: @Republicoftogo

Zozo

LOMÉ EST DEVENU LE PREMIER TERMINAL À CONTENEURS DU CONTINENT

MSC a fait du port de Lomé le centre de sa stratégie dans le Golfe de Guinée. Un pari innovant pour l'Afrique, qui permet au géant maritime de rattraper ses concurrents. Diego Aponte, le président de la compagnie de transport maritime, répondait lundi aux questions de Jeune Afrique. 'Nous avons démarré avec Lomé en 2009 et des liaisons directes depuis l'Asie (...)' Aujourd'hui, nous avons en ligne un mix de 11.000 et 13.000 boîtes entre Lomé et les principaux ports d'Extrême-Orient, en particulier de Chine', explique Diego Aponte. Le patron de MSC se dit très satisfait du port de Lomé (PAL). 'Il fonctionne très bien. Mais nous avons investi de gros montants - plus de 500 millions de dollars - pour disposer des installations dont nous avons besoin. Lomé est devenu le premier terminal à conteneurs du continent, pas seulement de la région'.
Source : @Republicoftogo

CROISSANCE DURABLE ET PARTAGÉE

Le projet de loi de finances rectificative a été adopté lundi en conseil des ministres. Une procédure classique. Le collectif budgétaire est destiné à modifier le plafond des dépenses du budget de l'Etat et les données générales de l'équilibre budgétaire en fonction des impératifs et surtout des variations des recettes. Traditionnellement, une loi de finances rectificative est présentée en fin d'année. Le communiqué publié à l'issue des travaux souligne que le Collectif est rendu nécessaire par l'évolution financière intervenue dans l'exécution de la loi de finances initiale. Elle s'impose, par ailleurs, pour résorber le déficit budgétaire initial qui se chiffre à 39,4 milliards de F cfa.

Les hypothèses macroéconomiques sur lesquelles étaient fondées les prévisions budgétaires pour 2016 ont connu une évolution. Le taux de croissance, initialement prévu à 5,3 %, a été réajusté à 5 % lors de la révision du cadrage macroéconomique d'octobre 2016. Par ailleurs, la mobilisation des ressources additionnelles sur le marché de l'UEMOA pour financer les dépenses sociales dans le cadre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC) et le remboursement d'une partie des arriérés de la dette intérieure, ainsi que le financement de certaines dépenses, notamment l'apurement des arriérés liés aux travaux des infrastructures routières, ont rendu nécessaire cette loi de finances rectificative. Le collectif s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.146,86 milliards contre une prévision de 1002,16 milliards, soit une augmentation de 14,4 % qui annule le besoin de financement additionnel estimé à 39,36 milliards.
Source : @Republicoftogo

LA PROSPÉRITÉ EST EN MARCHÉ

Le Togo est plus prospère que le Bénin, le Mali, l'Éthiopie, le Nigeria et le Tchad. C'est ce qu'indique le Legatum Prosperity Index, un rapport publié par l'institut britannique éponyme. Le Togo figure au 26e rang en Afrique devant le Bénin (28), le Mali (34), le Nigeria (35) ou le Tchad (42). En terme de prospérité, le Togo occupe la 14e place devant des pays comme le Cameroun et le Nigeria. Le Legatum Institute, basé à Londres, est financé par le Fonds d'investissement Legatum de Dubaï. L'indice est basé sur 104 variables regroupées en neuf indicateurs évaluant l'économie, l'environnement des affaires, la gouvernance, l'éducation, la santé, la sécurité, la liberté individuelle, le capital social et le cadre naturel de 149 pays.
Source : @Republicoftogo

ECONOMIE/ COMMERCE :

Hausse de 33,7% de la vente des produits pétroliers au 2^e trimestre 2016

SELON LES chiffres du Ministère de l'économie et des finances, au deuxième trimestre 2016, la quantité totale de produits pétroliers vendus s'élève à 104.482 m3/tm (mètre cube ou tonne métrique). Elle est en hausse de 28,0% et 33,7% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. La hausse en variation trimestrielle résulte de l'augmentation des ventes des " Produits Blancs ", des " Produits Aviation " et des " Autres Produits ".

Les ventes des " Produits Blancs " sont en progression de 26,4% et 28,0% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel pour se chiffrer à 82.614 m3 au deuxième trimestre 2016. L'essence super sans plomb a connu une hausse aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel respectivement de 45,3% et 57,1%. Cette hausse s'expliquerait par les baisses des prix à la pompe opérées par le Gouvernement.

Les ventes du pétrole ont baissé de 4,7% et 22,1% respectivement en variation trimestrielle et par rapport à la même période de l'année précédente.

Par rapport au premier trimestre 2016 et en glissement annuel, le gas-oil a connu une hausse respectivement de 9,1% et 5,5%.

La quantité vendue des " Produits Aviation " a connu une hausse aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel et se situe à 13.346 m3. La composante " Kero AVTUR " est en progression respectivement de 61,1% et 83,5% en variation trimestrielle et en glissement annuel. La composante " AVGAZ " n'a enregistré aucune vente au deuxième trimestre 2016 contre 15 m3 au trimestre précédent.

Au cours du trimestre sous revue, les ventes des " Produits Noirs " se chiffrent à 1.329 tm contre 2.175 tm au premier trimestre 2016, soit une baisse de 38,9% en relation avec la baisse de 46,6% de la vente du pro-



Une station de service en mode "saturation"

Le volume des ventes des " autres produits " au cours du deuxième trimestre 2016 est en hausse de 33,3% et 53,7% respectivement en variation trimestrielle et par rapport à la même période de l'année précédente pour se situer à 5.798 m3/tm. Cette situation est essentiellement imputable à l'évolution de la composante " DDO ".

La vente de la composante " DDO " a augmenté de 55,9% et 97,5% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel en relation avec l'augmentation de la demande en énergie dans les industries.

La vente de la composante " Soutes " a régressé de 38,9% et 49,2% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel

précédente. Cette hausse est portée par tous les groupes de produits. Les " Produits Blancs ", les " Produits Aviation ", les " Produits Noirs ", les " Autres Produits " et le Gaz butane ont progressé respectivement de 17,8%, 47,3%, 9,7%, 28,7% et 28,7%.

Les composantes des " produits blancs " ont connu une évolution contrastée et se présentent comme suit :

- Super Sans plomb : +42,9% ;
- Pétrole : -20,7% ;
- Gas-oil : -0,01%.

Les composantes des " produits aviation ", des " autres produits " et des " produits noirs " ont évolué de façon contrastée.

Le cumul du volume de gaz butane vendu au cours du premier semestre de 2016 s'est fixé à 2.866 tm, en hausse de 28,7% par rapport à la même période de 2015.

1. Energie électrique

Au deuxième trimestre 2016, les disponibilités totales en énergie électrique de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) s'élèvent à 314.148.128 kwh, en hausse de 6,5% et 12,4% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

Ces disponibilités comprennent la production locale de la CEET, la production de ContourGlobal et les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin (CEB).

La production locale de la CEET s'est établie à 11.695.524 kwh au deuxième trimestre 2016, en hausse de 77,2% par rapport au premier trimestre 2016. Cette progression est due à une sollicitation de plus en plus importante des installations propres à la CEET.

La production de Contourglobal qui s'élève à 191.353.606 kwh est en hausse de 75,2% par rapport au trimestre précédent, en liaison avec la baisse des achats.

Les achats auprès de la CEB se chiffrent à 111.098.998 kwh et sont en baisse de 38,0% par rapport aux

trois premiers mois de 2016.

La consommation d'énergie moyenne tension (MT) facturée au cours du deuxième trimestre 2016 se chiffre à 100.033.926 kwh en baisse de 1,1%, pour un montant hors TVA de 9.899.082.208 FCFA, en baisse de 0,7% par rapport au premier trimestre 2016.

La quantité d'énergie basse tension (BT) facturée est en recul de 16,4% et s'est établie à 146.114.010 kwh pour un montant hors TVA de 16.625.318.210 FCFA, en baisse de 17,1% par rapport au trimestre précédent.

Comparées au deuxième trimestre 2015, les disponibilités totales de la CEET progressent de 12,4% sous l'effet combiné de la baisse des achats auprès de la CEB et de la hausse de la production locale de la CEET et de ContourGlobal.

La quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie moyenne tension au cours de la période sous revue augmentent respectivement de 5,6% et 6,4% par rapport au deuxième trimestre 2015.

Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension sont en hausse respectivement de 5,2% et 5,0%.

Au titre du deuxième trimestre 2016, le nombre total des abonnés augmente de 2,4% par rapport au trois premiers mois de 2016 pour atteindre 308.523. Cet accroissement est induit par une hausse du nombre des abonnés moyenne tension de 1,1% et du nombre des abonnés basse tension de 2,4%.

Par rapport au deuxième trimestre 2015, le nombre total des abonnés croît de 11,2%, sous l'effet d'une hausse du nombre des abonnés moyenne tension et du nombre des abonnés basse tension respectivement de 4,0% et 11,3%.

Au terme des six premiers mois de l'année 2016, les disponibilités totales de la CEET atteignent 609.128.994 kwh contre 552.584.460 kwh un an plutôt.

La production locale est en hausse de 59,6% par rapport à la même période de 2015 tandis que les achats auprès de la CEB ont diminué de 25,3% sur la même période et se situent respectivement à 18.295.461 kwh et à 290.269.793 kwh.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours des six premiers mois de 2016 se chiffre à 201.228.808 kwh, en augmentation de 7,9% par rapport à la même période de l'année précédente. Le montant hors TVA facturé se chiffre à 19.866.504.474 FCFA, en hausse de 8,0% par rapport au cumul des six premiers mois de 2015.

Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension augmentent respectivement de 16,4% et 16,8% pour se fixer à 320.831.084 kwh et 36.673.436.744 FCFA.

duit " Bitume " et de 33,3% du produit " Fuel 1500 ". En glissement annuel, elles sont également en repli de 2,9%. La baisse des ventes des " Produits Noirs " s'expliquerait par l'achèvement de certains grands travaux d'infrastructures routières.

La vente de la composante " Fuel 1500 " est en baisse de 33,3% et 25,0% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel. La composante " Fuel 3500 " n'a enregistré aucune vente depuis 2014.

pour se fixer à 182 m3 au deuxième trimestre 2016. Le volume des ventes de Gaz butane au cours du deuxième trimestre 2016 a atteint 1.395 tm, en baisse de 5,2% par rapport au premier trimestre 2016. En glissement annuel, il est en hausse de 22,3%.

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur le premier semestre de l'année 2016 se situe à 186.128 m3/tm, en hausse de 21,2% par rapport à la même période de l'année



ECONOMIE / FINANCE :

46,8 % des dépenses publiques du budget 2017 seront orientées vers les secteurs sociaux

LE GOUVERNEMENT togolais a exprimé ses intentions quant aux dépenses à faire en 2017. Selon le conseil des ministres, le projet de loi de finances qui va être exécuté dans un contexte où le pays s'engage sur la voie de nouvelles réformes structurelles et institutionnelles vise à renforcer l'assainissement des finances publiques.

Le gouvernement annonce que les prévisions budgétaires, pour 2017, s'équilibrent en ressources et en charges à 1 218, 7 milliard de francs. Le projet de loi de finances, gestion 2017, a pour objectif une croissance durable et partagée.

Ainsi la loi de finance 2017 sera axée sur l'atteinte des objectifs prévus dans le document de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) en prenant d'ores et déjà en compte les orientations du prochain Plan National de Développement (PND) qui interviendra en 2018. Cette croissance se veut encore plus inclusive et sera orientée principalement vers les secteurs sociaux indique-t-on

soit une hausse de 26,6 % dont :
- Les recettes budgétaires, chiffrées à 806,5 milliards de F CFA contre 750 milliards de F CFA en 2016 sont en hausse de 7,5 % ;

- Les recettes de trésorerie prévues à hauteur de 412,2 milliards de F CFA en 2017 contre 212,8 milliards en 2016 sont en augmentation de 93,7 %.

Quant aux dépenses, le gouvernement mise sur une gestion prudente et efficiente afin de prévenir tout dérapage de nature à fragiliser les équilibres macroéconomiques.

La qualité de la dépense publique sera améliorée, notamment en prenant en compte les priorités stratégiques sectorielles et les plans d'actions prioritaires



Komi Sélom Klassou, Chef du Gouvernement

tion des besoins sociaux auxquels elle consacre une très grande part des ressources (46,8 %) ainsi que la réalisation de certaines infrastructures qui sont dans un état d'exécution avancée et le renforcement de la gouvernance.

Le budget 2016 en hausse de 14,4%

Le gouvernement a adopté une loi rectificative de la loi de finance exercice 2016. "Ce projet de loi est rendu nécessaire par l'évolution financière intervenue dans l'exécution de la loi de finances initiale adoptée le 29 décembre 2015" indique le gouvernement qui ajoute que cette loi de finance rectificative impose, par ailleurs, pour résorber le déficit budgétaire initial qui se chiffre à 39,4 milliards de francs.

Le projet de loi de finances rectificative gestion 2016 s'équilibre en recettes et en dépenses à 1.151 milliards de francs CFA contre une prévision de 1002,16k milliards de francs CFA, soit une augmentation de 14,4 %.

Selon le gouvernement, les hypothèses macroéconomiques sur lesquelles étaient fondées les prévisions budgétaires initiales pour 2016 ont connu une évolution.

Le taux de croissance, initiale-

ment prévu à 5,3 %, a été réajusté à 5 % lors de la révision du cadrage macroéconomique d'octobre 2016. Par ailleurs, la mobilisation des ressources additionnelles sur le marché de l'UEMOA pour financer les dépenses sociales dans le cadre du Programme d'Urgence de

Développement Communautaire (PUDC) et le remboursement d'une partie des arriérés de la dette intérieure, ainsi que le financement de certaines dépenses, notamment l'apurement des arriérés liés aux travaux des infrastructures routières, ont rendu nécessaire cette loi de finances rectificative.

Le projet de loi de finances rectificative reflète donc les priorités de l'action gouvernementale qui demeurent la relance de l'activité économique et la consolidation d'une croissance soutenue et plus inclusive, pour un développement économique et social harmonieux du pays. Elle traduit aussi la volonté du gouvernement de redonner souffle au secteur privé, destiné à jouer un rôle plus important dans la consolidation de la croissance.

Les performances qui se dégagent de cette loi témoignent de la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques.

Zozo

LA MÉDIATION EST UN ART



Faure en compagnie des médiateurs ouest-africains

Faure Gnassingbé a reçu vendredi une délégation de l'Association des médiateurs des pays membres de l'UEMOA.

Cette association entend favoriser l'approfondissement de l'Etat de droit et l'intégration régionale par le développement des relations entre les institutions.

Le médiateur du Togo, Awa Nana-Daboya, bénéficie des conseils de l'association pour rendre plus efficace la fonction et étoffer ses attributions.

Source : @Republicoftogo

LE TOGO EST UN PAYS ENGAGÉ

Pour tenter d'avancer sur la mise en oeuvre de l'accord de Paris sur le climat, les représentants de la communauté internationale sont réunis à Marrakech.

Le président Faure Gnassingbé est arrivé lundi soir au Maroc où il participera aux travaux de la 22e Conférence des Nations Unies sur le réchauffement climatique (COP 22).

Le Togo participe activement aux travaux de la COP 22 car son appartenance à la région d'Afrique de l'Ouest, significativement affectée par le phénomène de réchauffement, lui confère un statut de pays engagé au premier plan dans les objectifs de ce sommet. Le pays ne représente que 0,02% des émissions mondiales.

Par ailleurs son recadrage économique marqué par une ferme volonté politique à recourir à une énergie exclusivement verte témoigne de sa détermination à traduire dans les faits ses engagements en matière de réchauffement climatique.

Organisée près d'une année après la COP21 de Paris, en France, qui fut à l'origine de l'accord sur le climat entériné par plus de 195 pays, la conférence de Marrakech a surtout la valeur de plateforme dédiée à l'initiation d'un processus d'application pour la protection de l'environnement et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Entre autres thématiques à l'ordre du jour, la COP 22 définira un modèle pratique de contrôle des Etats en matière de respect de seuil dans les émissions de gaz à effet de serre.

Elle définira aussi les modalités à travers lesquelles les pays technologiquement avancés devront aider ceux en voie de développement en leur permettant d'acquérir le savoir-faire et l'ingéniosité indispensables à l'exploitation des sources d'énergies non polluantes.

Source : @Republicoftogo



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des Finances

au gouvernement.

L'année 2017 sera l'année de la maîtrise des grands équilibres macro-économiques et budgétaires, ainsi que du redéploiement des dépenses d'investissements pour des marges de manœuvre favorisant la croissance inclusive, tout en maîtrisant le déficit.

Le Togo envisage un taux de croissance prévisionnel de 5 % en 2017 avec un taux d'inflation estimé à 2,5 % du PIB.

Selon le gouvernement, en matière de ressources, seront poursuivis la politique et les réformes fiscales, notamment l'élargissement de la base fiscale visant à desserrer l'étai sur les grandes entreprises, de même que la recherche de nouvelles niches fiscales et la politique d'innovation fiscale, permettant d'améliorer le taux de pression fiscale qui se chiffrerait à 22,1 % en 2017.

Les ressources sont estimées à 1218,7 milliards contre 962,8 milliards de francs CFA en 2016,

admis dans la SCAPE. 46,8 % des dépenses publiques seront orientées vers les secteurs sociaux. Ces actions, mises en œuvre à travers le Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC) et le PAPV, visent une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables dans les différentes régions de notre pays, avec un accent particulier sur le développement des infrastructures et la réduction de la pauvreté.

Les dépenses budgétaires et les charges de trésorerie sont évaluées à 1.218,7 milliards de F CFA.

Les dépenses budgétaires 2017 se chiffrent à 839,8 milliards contre 808,1 milliards de FCFA en 2016, soit un accroissement de 3,9% et les charges de trésorerie à 378,9 milliards de FCFA en 2017 contre 194 milliards de FCFA en 2016, soit une augmentation de 95,3%.

En définitive, le projet de loi de finances, gestion 2017, est essentiellement orienté vers la satisfac-

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER
N° VERT 8280
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE
N° VERT 8201
Renseignements

OTR
DANS TOUS LES BUREAUX

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

Zozo

SIX (6) PAYS DU SAHEL RÉUNIS À LOMÉ
SOUS L'EGIDE DE L'UNREC

Une consultation régionale sur les procédures relatives à la sécurité physique et à la gestion des stocks au Sahel a été ouverte ce mardi à l'hôtel Sarakawa à Lomé par le ministre de la Sécurité et de la protection civile, le colonel Damehame Yark.

C'est en présence du Chef de la Délégation de l'Union européenne, Nicolas Berlanga Martinez et de Ige Olatokumbo, la Directrice du Centre Régional des Nations unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC), organisateur de cette rencontre qui va durer trois (3) jours.

Cette rencontre, selon les informations recueillies par l'Agence de presse Afreepress, s'inscrit dans le cadre des activités du Projet sur la sécurité physique et la gestion des stocks (PSSM) au Sahel cofinancé par l'Union Européenne et le Bureau des Nations Unies pour les affaires de désarmement (UNODA) au profit de six (6) pays du Sahel que sont le Burkina Faso, le Nigeria, la Mauritanie, le Mali, le Niger et le Tchad.

Au cours de cette rencontre, les experts internationaux et nationaux, se pencheront sur la thématique, et passeront en revue les différentes législations et les procédures administratives nationales en la matière, et aussi partager leurs expériences, en vue de convenir des voies à suivre pour améliorer ou adopter la législation et les procédures nationales nécessaires pour les aligner sur les instruments sous régionaux et internationaux auxquels les pays bénéficiaires font partie.

La mise en œuvre technique des activités du PSSM est confiée à l'UNODA, à travers son Centre régional pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC).

Source: © Afreepress

UNE TOGOLAISE MORTE AU LIBAN : LE
MMLK MANIFESTE LE 23 NOVEMBRE
DEVANT LE MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Le Mouvement Martin Luther King (MMLK) " La voix des sans voix ", une association de défense des droits de l'homme va manifester pacifiquement devant le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine le mercredi 23 novembre pour appeler encore une fois les autorités togolaises à agir pour mettre fin à la migration " périlleuse " des filles togolaises dans les pays du Golfe(...)

" Les conditions de vie et de travail des filles togolaises dans les pays du Golfe (Liban, Koweït, Arabie saoudite et autres) deviennent de plus en plus dramatiques, horribles et périlleuses qu'il urge d'agir dans le but de prévenir le pire ", souligne le document produit par l'association présidée par le pasteur Komi Edoh.

Selon le MMLK, malgré les supplications pour sauver la vie des Togolaises en détresse, les autorités togolaises observent une indifférence et un mutisme. " Au quotidien, les cris de désespoir et de malheur ne cessent de nous parvenir dont la dernière est la mort de la compatriote Amélie Sizing au Liban, due aux traitements inhumains et aux violations de ses droits ", regrette le MMLK.

Source: © Afreepress

TOGO/LA LOI DE FINANCES, GESTION
2017 ORIENTÉE VERS LES SECTEURS
SOCIAUX (46,8%)

Le Conseil des ministres réuni ce lundi, a voté le projet de loi de finances gestion 2017, dont les prévisions s'équilibrent en ressources et en charges à 1.218,7 milliards de francs CFA. Les ressources sont estimées à 1.218,7 milliards de francs CFA contre 962,8 milliards de francs CFA en 2016, soit une hausse de 26,6%.

Selon le communiqué, 46,8% des dépenses publiques en 2017 seront orientées vers les secteurs sociaux. " Ces actions, mises en œuvre à travers le Programme d'urgence pour le développement communautaire (PUDC) et le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV), visent une amélioration des conditions de vie des populations vulnérables dans les différentes régions de notre pays, avec un accent particulier sur le développement des infrastructures et la réduction de la pauvreté ", indique le communiqué qui ajoute que ce projet vise " une croissance durable et partagée ".

Source: © Afreepress

FOCUS : LE FNFI EN SEPT (07) TABLEAUX

DANS SA politique de développement, le Gouvernement togolais a mis en place le Fond National de la Finance Inclusive (FNFI) pour fournir des services de crédit et d'épargne pour l'insertion des femmes et hommes pauvres sur le marché de la Finance Inclusive ; fournir de l'éducation financière aux membres dans les domaines de la gestion entrepreneuriale, de la gestion de la microentreprise et développer une confiance en soi des membres ainsi que les attitudes et aptitudes d'auto-prise en charge.

Pour ce faire, et afin de permettre à toutes les couches sociales d'être prises en compte et de voir surtout leurs activités boostées, toutes les préfectures de toutes les régions du Togo ont été considérées avec un accent sur les zones rurales privilégiées, périurbaines défavorisées et urbaines défavorisées.

Initiative du Ministère du Développement à la base, ce fond permet aujourd'hui aux populations et surtout aux bénéficiaires qui constituent des couches démunies et vulnérables de trouver autrement une réponse institutionnelle à l'exclusion financière dont elles étaient victimes autrefois.

Dans le souci de permettre à nos lecteurs et lectrices de mieux apprécier le travail excellent et combien motivant fait par le FNFI sous la direction de Monsieur Yves GNABA, nous vous proposons la synthèse des résultats du FNFI en 7 Tableaux. Apprécions !!!

Le Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI), une réponse institutionnelle à l'exclusion financière des couches démunies et des couches vulnérables

- **Raison sociale** : Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) ;

- **Date de lancement** : 25 janvier 2014 ;

- **Zones d'intervention** : Ensemble du territoire national togolais ;

- **Institution publique** à caractère économique et social, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion ;

- **Conseil d'administration** public/privé (Ministères, APBEF, AP-SFD, BCEAO, BOAD, Société civile) qui assure une rigueur et une transparence totale ;

- **Equipe technique** de gestion resserrée, multi-compétences, composée de financiers, banquiers, assureurs, spécialistes en microfinance et inclusion financière, en suivi-évaluation, informaticiens et autres professionnels expérimentés.

Partenaires Techniques et financiers : Etat Togolais, BOAD, BAD, UNDP/UNCDF, Union Européenne...

Le Faire-faire : des professionnels de micro finance outillés et dopés pour accompagner le Gouvernement dans sa politique



Mme Victoire Tomegah-Dogbé, ministre du Développement à la base

d'inclusion financière.

- **Utilisation** du principe du faire-faire par la cooptation de 26 institutions de microfinance (Prestataires de Services Financiers PSF) sélectionnées suivant les critères BCEAO et couvrant l'ensemble du territoire national pour refléter la volonté du FNFI d'être un programme au service de tous les togolais et offrir des services variés dans les zones les plus reculées.

- **26 PSF** renforcés par la formation et des appuis institutionnels permettant d'investir tous les hameaux profonds du Togo ; Bénéficiaires renforcés par l'éducation financière, soutien à la transparence financière et droit des consommateurs.

- **Conception** originale en symbiose avec les PSF des produits innovants répondant aux besoins de la population et adaptés à leurs conditions (Taux étudiés, garanties collectives et solidaires, crédit d'appoint direct suscitant après coup, épargne etc...)

Utilisation des " best practices " en inclusion financière pour la conduite d'un programme professionnel avec une forte reddition des comptes.

Des produits financiers adaptés aux besoins des populations jusque-là exclues des systèmes de financements classiques (femmes, jeunes, artisans, paysans...).

- Trois produits mis en œuvre par les Institutions de Microfinance Partenaires du FNFI au profit des personnes vulnérables exclues des services financiers classiques :

1- **Accès des Pauvres** aux Services Financiers (APSEF) : Produit générique à 4 cycles de 30.000 FCFA à 50.000 FCFA, destiné aux femmes et hommes pauvres économiquement et potentiellement actifs pour les petites activités génératrices de revenus tous secteurs d'activités confondus.

* **Nombre de bénéficiaires** : près de 500.000 depuis le lancement le 26 Avril 2014.

2- **Accès des Agriculteurs** aux Services Financiers (AGRISEF) : produit spécialisé à 2 cycles de 100.000 FCFA destiné aux petits exploitants agricoles pour des activités de chaînes de

en éducation financière et entrepreneuriale.

Quelques poches d'impayés liées surtout soit à des problèmes climatiques (AGRISEF) ou à des déficits de sensibilisation ou l'expression parfois de la mauvaise foi. Des corrections idoines et appropriées y sont apportées.

Des renouvellements soutenus, preuve de la régularité des remboursements des crédits

- Plus de 232.000 renouvellements de crédits en 2015 sur le produit APSEF ;

Près de 120.000 renouvellements supplémentaires en 2016 sur APSEF, AGRISEF et AJSEF.

Un produit transversal assurance pour garantir la pérennité des activités

- Un produit microassurance répondant aux règles de l'art et dénommé ASSUR-FNFI conçu et mis en œuvre au profit des bénéficiaires ;

- Une solution assurancielles pour la pérennité des activités de ces derniers en cas de survenance d'événements malheureux.

* **une garantie Accident/ Décès** Accidentel qui permet une protection contre les impayés en cas de survenance d'accidents de la vie aux conséquences dramatiques. L'assureur prendra en charge l'encours du prêt à la date du décès de l'adhérent.

* **une couverture** multirisque professionnelle afin d'assurer la pérennité de leurs activités génératrices de revenus. Ainsi, en cas d'incendie une indemnisation de 50 % du crédit restant est octroyée au bénéficiaire, afin de lui permettre de reprendre son activité.

* **une couverture** santé afin de permettre de faire face aux soins primaires en cas de maladie. Cette garantie qui se présente sous forme de prise en charge totale, dans les centres de santé publics est plafonnée par période de couverture. Les plafonds de la couverture santé sont les suivants ; APSEF 5000 F ; AGRISEF 10 000F ; AJSEF 15 000 F.

Les cotisations sont fixées comme suit :

- 0,5% du montant du crédit pour les bénéficiaires APSEF

- 0,75% pour les adhérents AGRISEF et AJSEF.

.Conventions avec le Ministère de la Santé pour la célérité des aspects hospitaliers ;

.Conventions avec la Compagnie agréée d'assurance SUNU sur le modèle du faire faire pour la gestion des sinistres ;

. Convention avec l'opérateur téléphonique TOGOCELL pour la gestion de la solution mobile.

* **Prise en charge** décès invalidité en cours depuis le début du FNFI

Prise en charge santé devenue effective dans toutes les préfectures depuis Juin 2016.

valeurs agricoles.

à Nombre de bénéficiaires : plus de 132.000 depuis le lancement le 09 Mars 2015.

3- **Accès** des Jeunes aux Services Financiers (AJSEF) : produit spécialisé de deux cycles de 300.000 FCFA destiné aux jeunes artisans en fin d'apprentissage et ou en activités (tout corps de métier et diplômé sans emploi porteur d'idées dans les domaines de la transformation et des services TIC.)

- Nombre de bénéficiaires : Plus de 12.000 depuis le lancement le 09 Mars 2015.

- Près de 700.000 nouvelles personnes touchées sur l'ensemble du territoire. 85 % des villages sont touchés par les différents produits du Fonds. Une stratégie est actuellement en cours pour qu'à terme 100 % des villages soient touchés.

Des produits spéciaux pour approfondir l'inclusion financière

- Produit d'accompagnement spécial aux PSF (Refinancement) : Produit spécialisé d'un montant de 100.000 FCFA destiné aux bénéficiaires en fin de cycle des produits APSEF et AGRISEF. La mise en œuvre de ce produit est effective depuis Juin 2016.

- Produit spécial BAD : Produit spécialisé de 40.000 F CFA à deux cycles mis en œuvre dans le cadre du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière des Femmes Vulnérables, projet financé par la BAD au profit des femmes vivant avec le VIH SIDA, les femmes porteuses, les femmes guéries de fistules obstétricales, les femmes handicapées et les femmes veuves.

Un taux de remboursement encourageant grâce à l'éducation financière préalable à la mise à disposition des crédits et le suivi de proximité

- Taux moyen national de remboursement des bénéficiaires du terrain vers les institutions de microfinance partenaires : 90% (avec des pics de 99% dans les régions septentrionales qui sont aussi les zones d'extrême pauvreté), grâce aux nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation, la maîtrise des étapes de la fonction engagement, l'effet de la caution solidaire et des formations

CLIMAT/COP 22 :

Faure Gnassingbé prend part au sommet de Marrakech

LE CHEF de l'Etat Faure Gnassingbé se trouve depuis Lundi au Maroc où il prend part au sommet de la COP 22 aux côtés de ses pairs du continent et du monde entier.

Le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon qui se trouve aussi à Marrakech a lancé un vibrant appel à renforcer la lutte contre le réchauffement climatique aux chefs d'Etat réunis hier à Marrakech à l'occasion de la COP22, la conférence sur le climat.

Le patron de l'ONU a appelé les Etats à éliminer les subventions aux énergies fossiles, énergies à l'origine d'une grande partie du réchauffement climatique.

J'appelle à l'élimination des subventions aux énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz, ndlr) afin d'accélérer la transition vers des énergies propres, a-t-il déclaré.

Le responsable de l'ONU, qui quitte ses fonctions fin décembre et assiste à sa 10e COP climat, a appelé tous les pays à renforcer leur ambition en matière de réduction de gaz à effet de serre, et le secteur privé à faire plus.

Les subventions accordées chaque année aux énergies fossiles (allègements fiscaux, soutiens à l'activité pétrolière, etc.), ont dépassé 500 milliards de dollars (2010), selon l'OCDE et l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Nous n'avons pas le droit de jouer avec le sort des générations futures ou mettre en péril la survie des autres espèces qui partagent notre planète, a martelé M. Ban, en ouverture de la réunion des chefs d'Etat à Marrakech.

Les engagements actuels, pris par les Etats dans le cadre de l'accord de Paris de fin 2015, ne nous sortent pas de la zone de danger, a-t-il rappelé.

Pour tenir l'objectif des 1,5°-2°C



Le Président Faure Gnassingbé (g) accueilli à son arrivée

de réchauffement, les émissions mondiales devront atteindre leur pic d'ici 2020 puis décliner rapidement, a-t-il rappelé.

Aujourd'hui plus de 150 millions de personnes habitent sur des terres qui pourront être submergées ou souffrir d'inondations chroniques dès ce siècle, générant potentiellement des vagues massives de migration et d'instabilité, a-t-il prévenu.

Agir comme il le faut pour notre avenir est une responsabilité et une opportunité énorme, a-t-il ajouté.

Le Togo a signé l'Accord de Paris (COP21) en septembre dernier et devrait le ratifier prochainement.

Source : Republicoftogo

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AU CIVISME FISCAL
"Ma Contribution"

Fonctionnaires, Commerçants, Industriels, Artisans, Entrepreneurs, etc.
CONTRIBUONS TOUS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PAYS... PAYONS NOS IMPÔTS !

OTR
OCCASIONNELS TOGOLAIS DE RECHERCHE

AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT

COMMISSARIAT GENERAL

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE PAR AUTORITE DE JUSTICE

En référence aux ordonnances N°46/2016 et N° 48/2016 aux fins de confiscations et vente, rendues respectivement les 15 et 26 septembre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe d'Atakpamé, à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, il sera procédé **Samedi 19 novembre 2016 à partir de 09 heures**, jours et heures suivants à la Division des Opérations Douanières de la Région des Plateaux à Atakpamé à la vente aux enchères publiques de **71 motos, 02 véhicules et 108 grumes de faux teck** en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et grumes seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N° 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

S'adresser à l'Etude de Maître **ATCHEMI**, Huissier de Justice à Atakpamé, Tél : 24 40 10 16.

Fait à Lomé, le

Le Commissaire Général
Henry Kanyesiime GAPERI

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

LA 13ÈME ÉDITION DES " ALL MUSIC AWARDS " AURA LIEU LE 23 DÉCEMBRE PROCHAIN

Le Palais des congrès de Lomé accueille le 23 décembre prochain, la 13ème édition de la grande soirée des " All Music Awards ". L'annonce a été faite ce lundi au cours d'une cérémonie de lancement par le Directeur de la promotion des Arts et de la culture, M. Arouna Madohona en présence de M. Patrick Blandé, Directeur général de la radio initiatrice de l'événement, radio Zéphyr.

Selon les organisateurs dudit événement, il s'agit de diffuser la musique dans tous ces genres. " La cérémonie de ce matin vient juste confirmer la date du 23 décembre prochain, concert retenu pour récompenser nos braves artistes qui ne baissent jamais les bras malgré tout. Cette marque de confiance nous galvanise à pérenniser cet événement malgré toutes les difficultés auxquelles nous nous confrontons. Le 23 décembre prochain est donc retenu pour vibrer la salle du palais des congrès ", a indiqué M. Blandé...

Source : ©Afreepress

TOGO/POLITIQUE : UN ATELIER SUR LA DÉCENTRALISATION AURA LIEU LE 6 DÉCEMBRE PROCHAIN

Après l'atelier national sur les réformes politiques et institutionnelles organisé du 11 au 15 juillet 2016 par le Haut-commissariat à la réconciliation et au renforcement de l'unité nationale (HCRRUN), un atelier sur la décentralisation sera organisé par le ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales le 6 décembre prochain. L'information est tombée du conseil des ministres qui s'est réuni ce lundi sous la présidence du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

Cet atelier qui sera organisé sur instruction personnelle du chef de l'Etat et qui verra la participation de 200 Togolais venant de tous les horizons de la nation, selon le communiqué ayant sanctionné la réunion hebdomadaire du gouvernement, est " très important ", signale-t-on. Le communiqué n'apporte pas plus de précision sur ce qui sera fait lors de cette rencontre nationale et qui seront exactement les participants...

Source : ©Afreepress

LE TOP DÉPART DE LA 7ÈME SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT DONNÉ A LOMÉ

Les activités de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat au Togo auront lieu du 14 au 20 novembre prochains à Lomé. L'événement, 7ème du genre au Togo initié par l'ONG Initiative des jeunes pour le développement (IJD), la branche opérationnelle du Global Entrepreneurship Network (GEN) au Togo, a été officiellement lancée ce lundi à Lomé.

Née en 2008 aux Etats-Unis, le Global Entrepreneurship Week (dénomination anglaise de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat) compte aujourd'hui 165 pays dont le Togo et a pour but de mobiliser et de connecter les jeunes du monde entier pour favoriser l'émergence de la prochaine génération d'entrepreneurs, d'innovateurs et de réalisateurs de changement.

" C'est une initiative internationale dédiée aux entrepreneurs, une semaine consacrée à la promotion de l'entrepreneuriat. Elle réunit tous les acteurs, y compris ceux du secteur public pour échanger en vue de trouver des solutions idoines devant favoriser la promotion de l'entrepreneuriat ", a indiqué Pascal Agbové, Directeur exécutif de l'ONG organisatrice.

Source : ©Afreepress



18 NOV. 13^{ème}
Foire
 Internationale de
LOME
 5 DÉC.
2016
 Foire de toutes les opportunités

SALON
 INTERNATIONAL
 DES COSMETIQUES
 ET DE LA BEAUTE DE LOME
SICOBELOME



**RÉPUBLIQUE ARABE D'ÉGYPTE,
 PAYS INVITÉ D'HONNEUR**



**THEME:
 PROMOTION
 DE L'AGRO-INDUSTRIE,
 GAGE DE DEVELOPPEMENT
 ECONOMIQUE**

CETEF-LOME | +228 90 31 76 37 - 90 17 77 55
 ceteflome@cetef.tg | www.cetef.tg